

Fête de la famille

Venez célébrer la fin du camp de jour
et la fête de la famille!

De nombreuses activités familiales et
intergénérationnelles auront lieu
en journée à l'école Moisson-d'Arts



Vendredi 17 août

Dîner intergénérationnel

Musique

Jeux gonflables

Jeux et concours divers

***Notez cette date à votre agenda!
C'est LA fête de l'été à ne pas manquer!***



INAUGURATION DU PARC SAMUEL CÔTÉ

Le 17 août en soirée, vous êtes invités à nous rejoindre
au parc Samuel Côté pour l'inauguration!

Cela sera suivi d'un petit goûter et de la projection d'un film familial.

*Un feuillet spécial comprenant la programmation
complète sera envoyé par la poste au mois d'août.
Information : 418-898-2812, poste 306*



SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

10 juillet 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le mardi 10 JUILLET 2018, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MADAME VÉRONIQUE DIONNE
MADAME GINETTE CÔTÉ
MADAME SOPHIE SIROIS
MONSIEUR STÉPHANE DUBÉ

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME GINETTE CARON, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par Madame Sophie Sirois, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ordre du jour suggéré soit accepté, tout en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Madame Ginette Côté propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 juin 2018, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

18.07.3.1. Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 11 juillet 2018	(journal 1614) :	65,00 \$
	(journal 1615) :	29 593,68 \$
	(journal 1616) :	39 194,39 \$
	(journal 1617) :	6 432,00 \$
		<u>75 285,07 \$</u>
Dépenses incompressibles	(journal 1252) :	4 799,23 \$
	(journal 1253) :	14 038,05 \$
	(journal 1254) :	6 000,00 \$
	(journal 1256) :	3 953,97 \$
	(journal 1257) :	11 824,56 \$
	(journal 1258) :	768,15 \$
	(journal 1259) :	79 971,08 \$
	(journal 1260) :	841,75 \$
		<u>122 196,79 \$</u>
	Total des dépenses :	<u>197 481,86 \$</u>



Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 14 juin 2018 au 31 juillet 2018, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par madame Ginette Côté et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

18.07.3.2. Amendement à la résolution 17.12.3.10. - projet de règlement relatif à l'éthique et la déontologie des élus municipaux

Considérant les particularités liées au processus d'adoption du règlement portant sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux;

Considérant que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale fait état que l' élu municipal présentant le projet de règlement sur l'éthique et la déontologie doit être le même que celui ayant donné l'avis de motion;

Considérant qu'en décembre 2017, le conseiller municipal, monsieur Bernard Nieri, avait proposé l'adoption du projet de règlement portant sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux (résolution 17.12.3.10.) et avait, également, soumis l'avis de motion mentionnant la présentation pour adoption d'un règlement établissant les règles déontologiques ainsi que les mécanismes d'application et de contrôle des dites règles (résolution 17.12.3.11.);

Considérant qu'en respect de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, il est nécessaire que soit mentionné lors de l'adoption du projet de règlement que le membre du conseil, en l'occurrence monsieur Bernard Nieri, a présenté le projet de règlement alors qu'il y est mentionné que ce dernier n'a que proposé le projet de règlement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que soit rectifiée la résolution 17.12.3.10. aux fins qu'il y soit mentionné que monsieur Bernard Nieri, conseiller municipal, est le membre du conseil ayant présenté ledit projet de règlement prévoyant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

18.07.3.3. Appui à la semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire

Attendu que la Semaine de la sensibilisation à la sécurité ferroviaire aura lieu du 23 au 29 septembre 2018;

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes, ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;



Attendu que le CN demande au Conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par madame Ginette Côté et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que le conseil municipal appuie la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2018.

18.07.3.4. Autorisation d'agir auprès de la Société d'assurance automobile du Québec

Il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que le secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité de L'Isle-Verte, monsieur Guy Bérubé, soit autorisé à représenter la Municipalité, auprès de la Société d'assurance automobile du Québec, pour tout geste administratif nécessaire à ses opérations courantes.

18.07.5.1. Dossier de mise aux normes de l'eau potable - étude géotechnique

Considérant que les travaux de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable de la Municipalité nécessitent de faire réaliser une expertise géotechnique;

Considérant que la firme d'experts-conseils Stantec (firme ayant acquis Cegertec) a pris charge de déterminer la nature des expertises préliminaires devant être effectuées par un sous-traitant;

Considérant qu'un appel d'offres a été lancé à divers professionnels en la matière;

Considérant les propositions de services reçues, à savoir :

- Englobe 8 810,00 \$ (plus taxes)
- GHD 8 200,00 \$ (plus taxes)
- LER inc. 7 524,00 \$ (plus taxes)

Considérant que l'analyse des soumissions indique que l'ensemble des trois propositions respecte les critères du document d'appel d'offres et qu'il est recommandé à la Municipalité d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la municipalité de L'Isle-Verte alloue le contrat d'étude géotechnique à la firme Laboratoire d'Expertise de Rivière-du-Loup inc. (LER inc.) au montant de 7 524,00 \$ (plus taxes).

Que le paiement de ces services professionnels soit assumé par le surplus accumulé affecté aux services d'égout et d'aqueduc.



18.07.7.1. Demande d'appui auprès de la CPTAQ - Tourbière Ouellet et fils inc.

Considérant la demande d'autorisation soumise par l'entreprise Tourbière Ouellet et Fils inc. à l'effet de permettre la restauration d'une tourbière, sur le lot 5 350 115, dont l'exploitation de tourbe horticole est en fin de vie, y étant exercée depuis 1973;

Considérant que ce projet de restauration s'inscrit dans une démarche de compensation pour les milieux humides suite aux travaux d'aménagement du parc éolien Nicolas-Riou;

Considérant que les travaux proposés favoriseront le rétablissement de l'écosystème ayant les mêmes fonctions écologiques que celui à l'origine de cette tourbière;

Considérant que la nature du sol, constituée de mousse de sphaignes, ne se révèle pas propice à la production agricole par son absence de sol minéral;

Considérant qu'une telle utilisation du sol ne pourrait se réaliser ailleurs, sur le territoire, de par la présence des conditions naturelles nécessaires;

Considérant que d'autoriser une telle demande constituerait une alternative d'accueil, non négligeable, pour la faune ailée de par sa proximité avec la Réserve Nationale de la Faune de la Baie de L'Isle-Verte;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Côté, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la municipalité de L'Isle-Verte affirme son appui à cette demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec.

18.07.9.1. Colloque annuel de l'association des directeurs municipaux du Québec

Il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que le directeur général de la Municipalité soit autorisé à prendre part au colloque annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 6 septembre 2018 à Saint-Cyprien. Les coûts découlant de cette activité de formation sont l'inscription (65 \$) ainsi que les frais de déplacement.

18.07.11. Levée de la séance

À 20 h 37, il est proposé par madame Ginette Côté, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la séance soit levée.

(sous réserve d'approbation du conseil municipal)

Prochaine séance publique :

Notez que la séance publique du conseil municipal **se tiendra le 14 août 2018, à 20 heures, à la caserne incendie.**



DATES DE TOMBÉE POUR LES PROCHAINS BULLETINS MUNICIPAUX

Prenez note que la **date de tombée pour envoyer vos articles** est toujours le vendredi suivant la réunion du conseil municipal.

Dates de tombée pour les deux prochains mois :

AOÛT : AUCUNE PARUTION
SEPTEMBRE : 14 SEPTEMBRE 2018

Par courriel : katiatalbot@lisle-verte.ca



N.B. Tous les articles reçus après cette date limite ne pourront paraître dans le journal. Nous ne pouvons garantir la parution de tous les articles reçus en raison de l'espace disponible. La priorité est accordée aux organismes à but non-lucratif de la Municipalité de L'Isle-Verte.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la dernière édition du P'tit journal, concernant l'heure de la messe organisée par les Chevaliers de Colomb. Voici l'article que vous auriez dû lire.

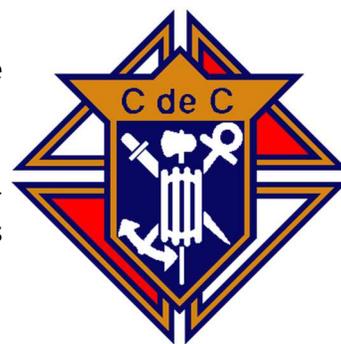
Messe en plein air à la grotte de la rue Notre-Dame

Les Chevaliers de Colomb invitent la population à prendre part à une cérémonie religieuse qui aura lieu le jeudi, 26 juillet, à 19 h.

Cette cérémonie se déroulera à l'emplacement de la grotte située sur la rue Notre-Dame et une section de la rue Notre-Dame sera fermée à la circulation, le temps de la célébration.

Advenant une mauvaise température, l'événement sera annulé.

On vous y attend en grand nombre.





LE SAVIEZ-VOUS?

IL FAIT CHAUD ICI!

Maux de tête

Étourdissements ou évanouissement

Respiration ou battement cardiaque rapide

Soif extrême

Nausées ou vomissements

Somnolence ou crises de colère

Surveillez les symptômes des maladies liées à la chaleur chez les jeunes enfants. Déplacez-les dans un endroit frais et faites-leur boire des liquides.

CANADA.CA/SANTE

Canada

Les maladies liées à la chaleur peuvent vous affecter rapidement et entraîner des problèmes de santé à long terme, même la mort. Elles sont principalement causées par une surexposition à la chaleur accablante, surtout par des efforts jugés excessifs en fonction de votre âge et de votre état physique. Ces maladies englobent :

- l'œdème de chaleur (enflure des mains, des pieds et des chevilles)
- les boutons de chaleur
- les crampes de chaleur (crampes musculaires)
- l'évanouissement provoqué par la chaleur
- l'épuisement dû à la chaleur
- le coup de chaleur

Conseils de sécurité

Les maladies associées à la chaleur sont évitables. **En période de chaleur accablante, le plus important est de rester au frais et de s'hydrater.**

Suivez les cinq étapes ci-dessous pour vous protéger, vous et votre famille, en cas de températures très élevées :

1. Préparez-vous en vue de la chaleur
2. Portez une attention particulière à vos réactions - et à celles des personnes qui vous entourent
3. Hydratez-vous
4. Restez à l'abri de la chaleur
5. Évitez de vous exposer à la chaleur extrême lorsque vous êtes à l'extérieur



LE CANNABIS AU CANADA : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Saviez-vous que **jusqu'au 17 octobre 2018**, il demeure illégal d'acheter, de posséder ou de consommer du cannabis à des fins autres que les fins médicales ou de recherche autorisées?

Voici quelques faits en lien avec la légalisation :

- ♦ À l'heure actuelle, seul le cannabis à des fins médicales est légal.
- ♦ Il est actuellement illégal **et sera encore illégal de transporter n'importe quelle quantité de cannabis à l'extérieur des frontières du Canada.**
- ♦ Chaque province ou territoire aura le pouvoir d'établir ses propres règles relatives au cannabis, notamment en ce qui concerne l'âge minimum légal, les lieux où en acheter, les lieux où en consommer et la quantité pouvant être possédée.
- ♦ Vous devez respecter les lois de la province, du territoire ou de la communauté autochtone où vous résidez ou voyagez.
- ♦ Les municipalités peuvent également adopter des règlements municipaux pour réglementer la consommation de cannabis à l'échelle locale. Veuillez consulter votre municipalité pour obtenir les renseignements locaux à ce sujet.



 **Gouvernement du Canada** **Government of Canada**

[Accueil](#) → [Santé](#)

Le cannabis n'est pas encore légal

 **Ce que vous devez savoir**
Ce que la loi et les effets du cannabis sur la santé signifient pour vous.
[Renseignez-vous](#)

 **Le cannabis et les frontières**
N'emporter pas de cannabis en voyage.
[Renseignez-vous](#)

 **Affaiblissement des facultés par le cannabis**
Comprendre les risques associés aux facultés affaiblies en ce qui concerne la conduite automobile et le travail.
[Renseignez-vous](#)

 **Ce que l'industrie doit savoir**
Quelles répercussions les lois et la réglementation auront sur votre entreprise.
[Renseignez-vous](#)



GO OISEAUX!, Mireille Poulin, biologiste, M. Sc., chemin du Coteau-des-Érables, L'Isle-Verte.

Page web : www.gooiseaux.ca, Tél : 418-898-2561, Courriel : info@gooiseaux.ca

Pages Facebook : Go oiseaux!, Naturalistes du KRTB – Go oiseaux!



Mireille Poulin a créé son entreprise en ligne Go oiseaux à L'Isle-Verte, en mai 2015. Depuis, le succès de son site web et de ses groupes Facebook sur les oiseaux ne cesse de croître! Aujourd'hui, elle gère la seule entreprise du Québec à créer des services et produits pour les ornithologues amateurs québécois!

Mireille s'installe dans la campagne de L'Isle-Verte, en 2010, un lieu paisible qu'elle a soigneusement choisi pour sa proximité à la mer et son emplacement central au Québec. Dans ce bel environnement créatif, elle tient, par Go oiseaux, à sensibiliser la population en général à la conservation des milieux naturels en enseignant le plaisir d'observer les oiseaux. Elle offre **le seul cours en ligne sur l'identification des oiseaux** du Québec, qui est très apprécié, elle livre beaucoup d'informations sur les oiseaux sur son site web et elle crée des produits mettant en vedette nos oiseaux, tels des **chandails et le calendrier des oiseaux** du Québec!



Mireille Poulin a grandi à Longueuil et a toujours apprécié se promener dans la nature. Un jour, au secondaire, il lui prend l'idée d'aller emprunter un livre d'identification des oiseaux à la bibliothèque municipale et là, tout a commencé! Deux ans plus tard, elle se joint au Club d'ornithologie de Longueuil, dont elle deviendra la présidente quelques années plus tard. Elle complète un baccalauréat et une maîtrise en biologie à l'UQAM. Ses travaux ont porté particulièrement sur l'effet des coupes partielles forestières sur les oiseaux nicheurs de la forêt boréale, en Baie-James.

Mireille a effectué de **nombreux mandats dans le domaine ornithologique**, pour Environnement Canada entre autres. Elle est la spécialiste des oiseaux pélagiques (ceux qui vivent en mer, loin des côtes) au Québec, car peu de gens ont eu l'occasion de passer autant de temps en mer qu'elle. Elle est aussi spécialiste des oiseaux en général et reconnaît aisément leurs chants! Au fil des années, elle écrit des articles dans des revues et journaux, participe à des reportages télévisés et radiophoniques, donne **des conférences dans les clubs et au grand public, guide des sorties d'observation d'oiseaux** au Québec et bien plus! Elle connaît aussi très bien les **domaines de la pêche commerciale et des mammifères marins** pour avoir eu différents mandats chez Pêches et Océans Canada. Elle commence d'ailleurs à effectuer de la surveillance des baleines noires en avion ce printemps 2018, tout en continuant à développer son entreprise en ligne!



La Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte souhaite une belle réussite à Go oiseaux et à Mireille Poulin!

Article rédigé par Lise Pelletier et Mireille Poulin, mai 2018. Photos : Mireille Poulin



LA FONDATION DU PATRIMOINE DE L'ISLE-VERTE

199, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte (Québec), G0L 1K0

Un carnet santé pour la Cour de circuit Parcs Canada s'implique financièrement



En janvier dernier, la Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte a obtenu une aide fédérale de 3 450 \$ qui a permis la réalisation du carnet santé de la Cour de circuit.

Comme son nom l'indique, le carnet santé fournit un bilan de l'état de santé d'un bâtiment. Il doit être réalisé par un architecte qui présente un diagnostic précis des déficiences d'un immeuble et dresse la liste des travaux de conservation à réaliser pour remettre le bâtiment en bon état. Selon l'auteur du carnet santé de la Cour de circuit, l'architecte Alfred Pelletier, « après dix-sept ans, depuis sa restauration, il est urgent de faire les corrections au revêtement extérieur du bâtiment afin d'éviter la détérioration ».

L'ancien palais de justice de L'Isle-Verte classé « Lieu patrimonial d'importance nationale » par le gouvernement fédéral et « monument historique » par le gouvernement du Québec, se démarque non seulement comme Centre d'interprétation de la justice, mais aussi comme lieu de diffusion culturelle.

La Fondation du patrimoine souhaite vivement que les travaux identifiés dans le récent carnet santé puissent se réaliser dès l'an prochain et des démarches ont été entreprises à cette fin.

Gilberte Chassé, trésorière





UNE VISITE EXCEPTIONNELLE À L'ÉGLISE DE L'ISLE-VERTE

Un concert d'improvisation au violon de

MALCOLM GOLDSTEIN



En collaboration avec
Tour de bras, les Concerts aux Îles du Bic et le Cœur de L'Isle-Verte

Malcolm Goldstein, « Violoniste de renom, improvisateur de génie et compositeur recherché » (Normand Legault), nous offrira un concert solo de violon dans l'espace de l'église de L'Isle-Verte.

Né en 1936 à Brooklyn, dans l'état de New York, Malcolm Goldstein a composé des œuvres de musique de chambre et électroacoustiques qui ont été présentées partout dans le monde. Ses improvisations, qu'il appelle « soundings », réinventent le jeu du violon en dépassant les limites plus conventionnelles et plus convenues de l'instrument et il nous révèle de nouvelles dimensions de l'expression musicale. Il se laisse inspirer par l'espace dans lequel il joue et ce sera sans doute tout un plaisir de l'entendre réagir et interagir avec les qualités acoustiques exceptionnelles de l'église de L'Isle-Verte.

Nous vous invitons chaleureusement à vivre ce moment unique et de faire la rencontre d'un musicien exceptionnel.

Le concert solo aura lieu dans l'église de L'Isle-Verte, **le jeudi 9 août 2018, à 19 h.**

Une contribution volontaire de 10,00 \$ est suggérée.



FÊTE DES VOISINS

Le 7 juillet dernier a eu lieu la fête des voisins à L'Isle-Verte!

Plusieurs citoyens y ont pris part, soit en participant à des fêtes organisées dans leur voisinage, soit en réalisant des ventes de garage à domicile. Le beau temps a joué en notre faveur et nous avons pu profiter d'une chaude journée d'été.



La Municipalité souhaite féliciter les organisateurs, qui ont su créer des événements rassembleurs et festifs partout dans le village. Ce fut une très belle édition!

Merci à tous les participants et à l'année prochaine!

PARC MUNICIPAL SAMUEL CÔTÉ

Les habitués ont pu remarquer plusieurs nouveautés au parc au cours des dernières semaines. L'aménagement paysager a été finalisé, avec l'aide inestimable de bénévoles qui ont su nous conseiller. Le cabanon de service sera également en fonction sous peu avec des salles de bain et un abreuvoir, pour le bonheur des visiteurs.

N'oubliez pas que vous pouvez profiter de la cabane à livres et du coffre à bouger gratuitement et en tout temps! Bon été à tous!





POCHETTE D'INFORMATION AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes emménagés dernièrement à L'Isle-Verte?

Nous vous invitons à venir chercher votre pochette de nouveaux arrivants au bureau de la Municipalité de L'Isle-Verte. Vous y retrouverez : liste d'escompte, informations régionales et locales et bien plus encore! Présentez-vous à la réception du bureau municipal de L'Isle-Verte, pendant les heures d'ouverture, pour vous procurer votre pochette.



Bienvenue à L'Isle-Verte!

Information : 418-898-2812

MARCHÉ DE NOËL DE L'ISLE-VERTE



Inscrivez une note à votre agenda, les 24 et 25 novembre prochains aura lieu la 17^e édition du Marché de Noël de L'Isle-Verte au gymnase de l'école Moisson-d'Arts. C'est l'occasion idéale pour faire vos emplettes des fêtes et découvrir plus de 30 exposants locaux.

La tradition d'offrir la passion de nos artisans!

Marché de Noël
de L'Isle-Verte

Vous êtes un artisan et aimeriez y participer? Sachez que la période d'inscription débute le 6 août et se termine le 28 septembre. Contactez-nous!

Information :

marchenoel.lisleverte@gmail.com

418-898-2812, poste 306

 **Marché de Noël de L'Isle-Verte**

CAMP DE JOUR

Le camp de jour de L'Isle-Verte veut vous remercier pour votre participation lors de son lave-auto qui a eu lieu le jeudi 12 juillet.

Grâce à vous, près de 150 \$ ont été amassés afin de remplir l'été d'activités passionnantes pour nos jeunes!





POPOTE ROULANTE À L'ISLE-VERTE

LE SAVIEZ-VOUS?

Il est possible de recevoir des repas chauds livrés à la maison pour un prix modique. Les repas comprennent une soupe, un plat principal ainsi qu'un dessert.

Vous êtes admissibles si :

- Vous vivez à domicile;
- Vous avez des limitations temporaires ou permanentes qui restreignent votre autonomie;
- Vous ne pouvez pas, pour des raisons exceptionnelles, subvenir à vos besoins alimentaires.



Pour vous inscrire ou pour plus d'information, contactez le Centre d'action bénévole, au 418-867-3130, poste 212.



PROGRAMMATION AUTOMNALE

Les comités et organismes désirant publier une activité dans la prochaine programmation d'activités devront faire parvenir l'information à la coordonnatrice des loisirs, au plus tard le vendredi 3 août à 12 h. La programmation couvrira la période de septembre à décembre 2018.

Information : 418-898-2812, poste 306
rosaliedemers@lisle-verte.ca



PAVILLON DE L'AMITIÉ

Prenez note que la salle du Pavillon de L'Amitié située au 140, rue St-Jean-Baptiste, à L'Isle-Verte, est disponible pour la location si vous avez besoin d'une salle pour vos réceptions ou toute autre activité.

Pour plus d'information, contactez Robert Ouellet, président Club des 50 ans et plus, au 418-898-5439 ou cellulaire au 418-868-5438.



**Service
d'information
aux aînés**
de la MRC de Rivière-du-Loup

Questions : Le père ou la mère peuvent-ils empêcher les relations personnelles entre grands-parents et petits-enfants?

Réponse :

En tant que grands-parents, la loi reconnaît le droit de maintenir des relations personnelles avec les petits-enfants sous diverses formes : visites, sorties, conversations téléphoniques, correspondance ou rencontres familiales.

Le père et la mère des petits-enfants **ne peuvent pas**, sans invoquer des motifs graves, **empêcher les relations personnelles** entre grands-parents et petits-enfants.

Conditions et démarches pour accéder aux services

En cas de litige, se présenter devant le tribunal qui établira des modalités d'entente.

En tout temps, le juge prend prioritairement en considération l'intérêt des petits-enfants et les consulte au besoin.

Il prend en considération leur âge, leurs besoins affectifs, leur personnalité, leur milieu familial et le lien entre vous et les parents, votre personnalité et la nature des liens entre vous et les petits-enfants.

Pour faire établir le droit de maintenir des relations personnelles avec des petits-enfants et, s'il y a lieu, les conditions et les modalités d'exercice de ce droit, il faut présenter une requête au tribunal en retenant les services d'un avocat.

Aspect financier

Pour les grands-parents à faible revenu, il est possible de s'adresser à un avocat de l'Aide juridique.

Pour plus d'information, **contactez le service d'information pour aînés**. Si vous êtes une personne aînée, ce service peut vous aider dans vos démarches de recherche d'information et de compréhension des divers programmes qui vous sont destinés. Le service est accessible par téléphone, au bureau du Centre d'action bénévole et à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Service d'information aux aînés : **418-867-8011**



CHORISTES RECHERCHÉS



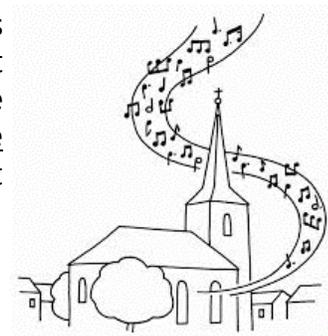
Le 5^e concert de Noël du groupe choral du secteur « **De la Terre à la Mer** » sera présenté **en l'église de L'Isle-Verte le 25 novembre prochain à 14 h sous le thème « Chansons d'hiver »**.

Ce concert, au profit des Fabriques du secteur, est l'initiative de gens de Saint-Arsène, qui pendant quatre années en ont assumé l'organisation. En 2018, afin de répartir les charges administratives, l'équipe de L'Isle-Verte prend la relève, toujours sous la direction musicale de Françoise Dubé.

À cet effet, nous recrutons des choristes désireux de vivre une belle expérience musicale tout en supportant financièrement leurs paroisses respectives. En quatre ans, plusieurs milliers de dollars ont été redistribués aux Fabriques du secteur.

Que tu sois choriste averti ou tout simplement tenté par l'expérience, nous t'accueillerons chaleureusement. Une voix juste, un esprit de groupe, un petit 20 \$ pour le matériel d'apprentissage, et te voilà embarqué dans l'aventure 2018. Les pratiques débutent le mardi 18 septembre, à 19 h 30, à la sacristie de Saint-Arsène, au centre du secteur. Quelques pratiques auront également lieu à L'Isle-Verte.

Pour information et inscription appelle Françoise Dubé, au 418-898-6120.
musicosoins@hotmail.com



Plus on est de choristes, plus on chante et plus ça rapporte à nos fabriques.

SOIRÉE DE DANSE DU CLUB DES 50 ANS ET +



Notre soirée de danse du Club des 50 ans + de L'Isle-Verte se tiendra :
Le dimanche 26 août 2018, à 20 h

Endroit : Pavillon de L'Amitié
Musique : Michel Gagnon

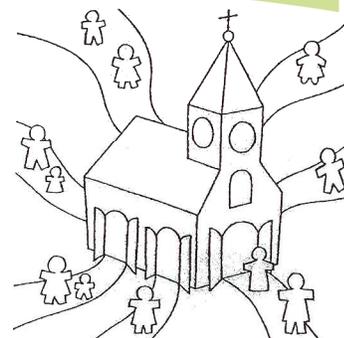
Pour information : Robert Ouellet, président
418-898-5439, cellulaire 418-868-5438



PARCOURS CATÉCHÉTIQUE 2018-2019

Soirée d'information et d'inscription

**Le 4 septembre 2018
à l'église de Saint-Arsène, à 19 h**



Pour toutes les paroisses du secteur :

Saint-Paul-de-la-Croix, L'Isle-Verte, Saint-Épiphane, Saint-Arsène, Saint-Modeste et Cacouna.

Cette inscription s'adresse :

- à tous les **parents** désireux que leurs **enfants** vivent une initiation chrétienne;
- aux parents dont les enfants sont **déjà inscrits** au parcours catéchétique n'ayant pas pu se présenter le 23 mai dernier.

Lors de cette rencontre :

- nous vous présenterons la catéchèse familiale qui se vivra en secteur;
- nous parlerons de l'horaire et du lieu des catéchèses;
- nous parlerons des activités communautaires et des célébrations;
- nous organiserons l'Équipe de catéchèse.

Vous serez invités à **payer** l'inscription de 25,00 \$ par famille.

Bienvenue à tous!

ABC
DES PORTAGES

ABC DES PORTAGES REPREND SES ACTIVITÉS !

Ateliers pour améliorer la lecture, l'écriture et les mathématiques, en petits groupes, à travers des situations de la vie courante. Ces ateliers sont ouverts aux gens de toutes les municipalités de la MRC et sont offerts de jour ou de soir, une ou deux fois par semaine.

Possibilité de démarrage d'un groupe dans votre localité avec quelques inscriptions.

Soirée « Portes ouvertes » pour informations : le mercredi 5 septembre de 18 h 30 à 20 h, au Vieux-Manège, 26 rue Joly, à Rivière-du-Loup.

Informations au 418 862-9998 ou à abcdesportages@hotmail.com

Bienvenue!



LA MALADIE PULMONAIRE OBSTRUCTIVE CHRONIQUE (PARTIE 1)

La maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) est une maladie pulmonaire souvent causée par le tabagisme. Le terme MPOC fait référence à un ensemble de maladies pulmonaires comme la bronchite chronique et l'emphysème. Voyons en détail ce qu'est la MPOC, qui touche plus de 750 000 Canadiens, affectant autant les hommes que les femmes.

Le rôle des poumons est de fournir de l'oxygène au corps et d'éliminer des déchets. Pour ce faire, les poumons sont composés de milliers de petits sacs (alvéoles) qui permettent un échange d'air maximal avec l'environnement. Chez une personne atteinte d'emphysème ou de bronchite chronique, l'échange d'air est rendu difficile à cause de certaines modifications au niveau des alvéoles. L'emphysème diminue leur capacité à s'étirer et finit par les détruire, tandis que la bronchite chronique entraîne de l'inflammation dans les bronches, les rendant plus étroites et remplies de mucus. De 60 à 85% des personnes atteintes de MPOC vivaient avec cette maladie sans même le savoir. En effet, les premiers symptômes se manifestent parfois seulement lorsque les lésions aux poumons sont bien établies. Les symptômes de la bronchite chronique comprennent : toux grasse accentuée au lever et au coucher, expectoration de mucus blanchâtre (pouvant être coloré lors d'infection). À un stade avancé de la maladie, un souffle court, un gonflement des jambes et un bleuissement de la peau et des lèvres peuvent apparaître. L'emphysème a une présentation un peu différente, les symptômes étant : souffle court, respiration sifflante et rapide, sensation d'oppression dans la poitrine, amaigrissement important. Globalement, la MPOC entraîne une respiration pénible qui diminue radicalement la qualité de vie des personnes atteintes, car la maladie a un impact direct sur les activités de la vie quotidienne (se lever, s'habiller, faire des tâches ménagères) et des loisirs. La MPOC se diagnostique par un médecin qui utilisera généralement le test de spirométrie (c'est le test considéré comme le plus fiable pour dépister la MPOC. Au besoin, le médecin peut aussi demander des prises de sang et des radiographies pulmonaires. Plus la MPOC est diagnostiquée tôt et rapidement prise en charge, plus il sera aisé de la contrôler et d'en ralentir la progression.

Qu'est-ce qui cause la MPOC? Le tabagisme est responsable de 90% des cas de MPOC. L'exposition à la fumée secondaire ou à un environnement dont l'air est chargé de poussières ou de gaz toxiques (mines, fonderies, usines textiles, cimenteries, etc.) peut aussi entraîner la maladie. Certaines personnes ont un déficit en alpha 1-antitrypsine, un rare désordre génétique qui augmente le risque de souffrir de MPOC. Parfois, la cause est inexplicite. L'arrêt tabagique est sans contredit la meilleure action possible pour prévenir ou ralentir la progression de la maladie. Il n'est jamais trop tard pour cesser de fumer. Pour une personne atteinte de MPOC, arrêter de fumer ne redonnera pas la fonction pulmonaire perdue, mais pourrait limiter les dommages éventuels. L'activité physique doit être intégrée au traitement de la MPOC, puisqu'elle augmente la tolérance à l'effort (diminution de l'essoufflement) et renforce les muscles respiratoires (facilitation de l'expulsion de l'air). Par ailleurs, puisque les gens atteints de MPOC sont plus vulnérables aux complications associées à la grippe, il leur est recommandé de recevoir le vaccin antigrippal chaque automne. Il pourrait aussi être bénéfique que ces personnes reçoivent le vaccin contre la pneumonie.

À ce jour, il n'existe aucun traitement pour guérir la MPOC. Les traitements seront abordés dans la partie 2 de cet article (prochain mois).

Catherine Côté, pharmacienne pour les pharmacies P. Lépicier et MH. Mioussé

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

Adresse : 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)
418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**
Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte
Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

HORAIRE DES MÉDECINS POUR LE MOIS D'AOÛT

Dr Jacques Caron (418-862-0333) : Les mardis 7, 14 et 21 août 2018
Dr André Munger (418-862-0333) : Les mercredis 8, 15 et 22 août 2018

PHARMACIE

Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte
Téléphone : 418-898-3111

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie
de 9 h à 16 h : Présence de la pharmacienne



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0
136A, Seigneur Côté • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0

(418) 963-3306
(418) 497-3925
(418) 898-3111
(418) 867-3569

Horaire du bureau municipal

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812



JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ



Horaire estival de la bibliothèque municipale

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h 30

Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308



JOURS	HEURES
Du mardi au vendredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	13 h 30 à 16 h

